

apl

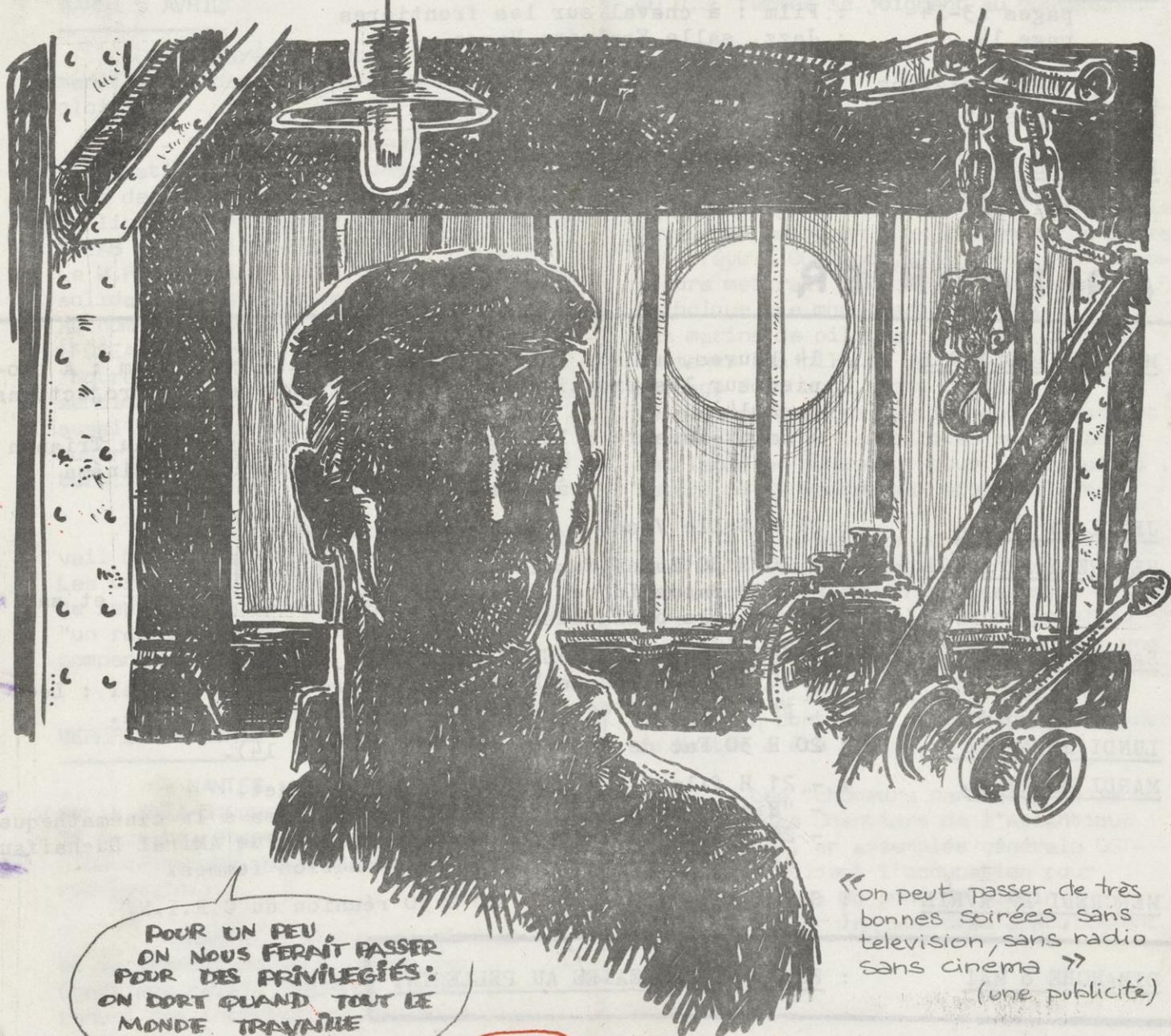
DUBIGEON:
A LA DERIVE

ouest INFORMATION

182 • 18 avril 77 2F

CARNAUD BASSE-INDRE

NON AU TRAVAIL DE NUIT!



POUR UN PEU
ON NOUS FERAIT PASSER
POUR DES PRIVILEGIÉS:
ON DORT QUAND TOUT LE
MONDE TRAVAILLE

« on peut passer de très
bonnes soirées sans
television, sans radio
sans cinema »
(une publicité)



SOMMAIRE

OUVRIERS

- pages 2-3 : Deux semaines de luttes en Basse-Loire
pages 3-4-5 : Dubigeon à la dérive
pages 5-6 : Bricaud : deux mois de grève pour une bricaud-le
pages 7-8 : Forges de Basse-Indre : le travail de nuit
page 8 : En marge des grèves : une action ouvriers-paysans
pages 9-10 : Conflit B. L. M. sur les réductions d'horaires

QUARTIER

- page 10 : C. S. F. : la Sécurité Sociale

ARMEE

- page 10-11-12 : Renvoi de papiers militaires

BATIMENT

- pages 12-13 : Chantier du cinéma Gaumont

CULTURE

- pages 13-14 : Film : à cheval sur les frontières
page 14 : Jazz, salle Francine Vasse

A.P.L. SAINT NAZAIRE

- pages 15-16-17

ENVIRONNEMENT

- pages 18-19-20 : Dossier nucléaire, suite.

CALENDRIER

MERCREDI 20 AVRIL

- : 14 heures, maison quartier des Dervallières : film : A clo-pied sur les frontières. (voir programme autres projections page 14).
- Saint-Nazaire : La planète des sages à 9 H 30 au Trianon Cinémathèque : prolétariat et cinéma à 21 H.

JEUDI 21 AVRIL

- : 21 H Salle Vasse : Jazz (voir page 14).

VENDREDI 22 AVRIL

- : - 20 H 30 Saint-Nazaire : La planète des Sages
- 20 H Basse-Indre, salle municipale : J. Kergrist et sa centrale balladeuse.

SAMEDI 23 AVRIL

- : - Saint-Nazaire, MJEP : La planète des Sages.
- 20 H 30 Sillon de Bretagne, Centre Socio-culturel : Le petit soldat de paille par le Théâtre du Gallion.

LUNDI 25 AVRIL

- : 20 H 30 Fac de Droit : Jazz (voir page 14).

MARDI 26 AVRIL

- : - 21 H film : "Un chant d'amour" J. Genet.
- "Rite d'amour et de mort" Yukio Mishima à la cinémathèque.
- 20 H 30 à la Fraternité Protestante, rue AMiral Duchaffault
Assemblée Générale de la coordination femmes.

MERCREDI 27 AVRIL

- : Saint-Nazaire : MJEP - 20 H 30 réunion du C.R.I.N.

DIMANCHE 8 MAI

- : FETE ANTINUCLEAIRE AU PELLERIN.

DEUX SEMAINES DE LUTTES EN BASSE LOIRE

LUNDI 4 AVRIL

La Direction de la Mécanique des Chantiers de l'Atlantique à St Nazaire annonce 26 jours de chômage partiel entre Avril et Septembre pour 1 800 travailleurs sur 2 900. Débrayage général et manifestation en ville.

MARDI 5 AVRIL

Les caréyeurs de St Nazaire manifestent devant la préfecture (emploi).

- Opération ville-morte et manifestation de 500 personnes à ISSE, près de CHATEAUBRIANT. 71 licenciements sont annoncés à l'usine ATLAS (groupe CFR-TOTAL). Le M.R.J.C., les C.M.R. et la F.D.S.E.A. solidaires, sont présents. Au nom des paysans, Armand CHATELIER (FDSEA) déclare : "Notre solidarité n'est pas seulement sentimentale... les agriculteurs luttent aussi pour leur emploi, et contre l'industrialisation à outrance de l'agriculture".

- Manifestation contre le travail de nuit aux Forges de Basse-Indre. Les travailleurs demandent une nuit de repos payée après 5 nuits de travail, "un repos réel et non des primes de compensation".

MERCREDI 6 AVRIL

- NANTES : 1 500 travailleurs de la SNIA-Bouguenais et de la SNIA-St Nazaire, ensemble, précédés par les élus de gauche, manifestent dans la rue (emploi).

- NANTES : Débrayage général et manifestation dans la rue des Chantiers navals DUBIGEON. Après le renvoi des intérimaires et des déclassements dans la maîtrise, la direction

annonce : un jour de chômage par semaine pour 700 mensuels. Pour les syndicats, "la bataille pour la survie de la navale à Nantes est engagée".

- ST HERBLAIN : Grève chez WATERMAN. Depuis le début de la semaine, les 60 professionnels de l'entretien sont en grève pour les salaires ; depuis mardi, 40 O.S. femmes se joignent au mouvement.

JEUDI 7 AVRIL

Les remorqueurs du port de Nantes, en grève générale depuis le 16 mars (salaire) suspendent leur mouvement pour 48 heures, par solidarité avec les Chantiers Navals de Dubigeon : un lancement de bateau est prévu à Dubigeon, l'absence des remorqueurs mettrait 400 ouvriers en chômage technique. Le mouvement va reprendre. Les marins de pilotage qui sont chargés de mener les pilotes aux navires pour le passage du chenal, sont solidaires : ils ne servent pas les navires qui se passent de remorqueurs. Les pilotes eux-mêmes ont lancé un mouvement pour les salaires : retard de 12 heures aux appareillages.

- Lock-out des bureaux aux Ateliers et Chantiers de Bretagne (Nantes). L'entreprise (1 800 travailleurs), qui exceptionnellement, n'a pas de problème d'emploi : les syndicats ont déposé une plate-forme revendicative classique (salaires, etc...), les débrayages sont très suivis, le pont Anne de Bretagne, au centre de Nantes a été bloqué.

- Les "chômeurs partiels" de la Mécanique des Chantiers de l'Atlantique (St Nazaire), en assemblée générale CGT-CFDT, FO, décident l'occupation pour quelques heures du pont de Mindin. Ils font passer les voitures gratuitement au péage.

.../...

2 semaines de lutte en
Basse-Loire (Suite)

VENDREDI 8 AVRIL

Grève à E.D.F. ; la réception de la clientèle, allée des Tanneurs, est fermée. A l'origine : mouvement lancé depuis le 22 février par 24 gaziers (agents chargés de l'ouverture des compteurs à gaz). Six entrevues entre les syndicats CGT, CFDT, FO, CFTC et la Direction n'ont rien donné. Les gaziers refusent d'assurer la vérification des installations gaz des immeubles neufs, tâche qui n'entre pas dans leurs attributions.

MERCREDI 13 AVRIL

- SAINT NAZAIRE : Les conseillers municipaux de St Nazaire, Montoir et Trignac se réunissent en plein air, sur le terre-plein de Penhoët, face aux Chantiers. 13 % de la population active sont au chômage dans l'agglomération nazairienne.

JEUDI 14 AVRIL

Défilé de 3 000 métallos dans les rues de Nantes : DUBIGEON, ACB, Nantaise de Fonderies, Saunier-Duval.

DUBIGEON

À LA DÉRIVE

Il y a un mois, la direction de DUBIGEON décidait l'arrêt du travail en 2/8 à l'atelier de préfabrication et le renvoi de 200 intérimaires. C'étaient déjà en fait des licenciements déguisés puisque une partie importante de ces travailleurs recevaient aussitôt une lettre de leur agence d'intérim les avertissant que leur mission prenait fin et qu'ils étaient sans emploi.



● des intérimaires

Il faut se souvenir qu'il y a un an, DUBIGEON employait environ 800 intérimaires, maintenant, il n'en reste plus qu'une centaine. Où sont passés ces 700 travailleurs ? (Réponse : voir du côté de l'ANPE).

Les patrons de chez DUBIGEON (comme beaucoup d'autres boîtes de la Métallurgie d'ailleurs) ont bien su se servir de cette main d'oeuvre qu'on renvoie du jour au lendemain et qui se retrouve sans prime de licenciement, sans préavis, sans emploi souvent, et qui n'a aucun moyen de se défendre.

Suite à ce départ, 15 agents de maîtrise étaient déclassés et reprenaient les clous.

Le 25 mars, au Comité Central d'Entreprise (CCE) à PARIS, le PDG Crenn indiquait que, vue la situation, il songeait à séparer les établissements de Normandie de l'Etablissement de Nantes, ce dernier se retrouvant tout seul. Il annonçait aussi qu'à Nantes des mesures plus précises seraient annoncées en Comité d'Entreprise (CE), le 5 avril.

Le 28 mars, une information au personnel par les syndicats CGT, CFDT, CGC, est suivie d'un défilé en commun avec les Fonderies Nantaises qui luttent contre le licenciement de 42 travailleurs.

● manif morose.

Le mercredi 30 mars, une manifestation d'ensemble, de la métallurgie nantaise rassemblait 5 000 métallos (dans le contexte actuel ce n'est pas énorme) devant les Fonderies Nantaises et allait déposer une motion à la Chambre Patronale. Cette manif fut assez morne et n'a pas du tout réussi à souder les travailleurs des boîtes sur des objectifs unifiants (emploi, convention collective, lutte contre le plan Barre et son application par les patrons, non-renouvellement des accords d'entreprise).

Le vendredi 1er avril à l'appel de la CFDT DUBIGEON, 500 travailleurs appuyés par plusieurs délégations d'au-

.../...

● Manifestation à la Baujoire

tres entreprises (Brissonneau, ACB, SNIA, etc) allaient inaugurer la Foire Internationale à la Baujoire et obtenaient une réunion avec le préfet de Nantes, le président du Conseil Général et des représentants de la Mairie. Cette action, où tous ceux qui étaient là se sont manifestés (par des pancartes, tracts, slogans, chants, enfoncements des portes et des flics derrière Chénard) a vraiment été un succès qui a pas mal galvanisé les gars. On peut seulement regretter que l'action n'ait pas été totalement unitaire et que la CGT appelait seulement au débrayage mais pas à la manif à la Baujoire.

La CGT avait préféré le matin envoyer une délégation à l'ORTF pour obtenir un temps de parole. Ce qui a fait que le soir, à la Baujoire, le journal régional a presque été entièrement consacré à DUBIGEON !

● Nouvelles mesures = Réduction de salaires

Le Mardi 5 avril, en C.E. SAVARY, directeur de l'établissement de Nantes annonçait de nouvelles mesures. Les mensuels ne travailleront plus (à partir du 18 avril) que 4 jours sur 5 par semaine, le reste du temps étant compensé sur la base de 50 % des heures en dessous de 40 heures par le chômage partiel. Cela équivaut en fait à 13 % de réduction de salaire pour plus de 600 personnes.

De plus, il prévoyait un autre CE fin Avril où des nouvelles mesures plus graves seraient annoncées.

Il disait même que si aucune commande ne survenait d'ici les congés, c'était le survie même de l'entreprise qui serait en jeu.

● Commandes....??

Actuellement, le seul espoir un peu sérieux réside dans un car-ferry pour la Corse, mais vu que presque tous les chantiers navals français attendent eux aussi cette commande...

● Visite au Préfet

Le mercredi 6 avril, après un compte rendu du CE, la totalité du personnel est allé demander des comptes au Préfet en passant d'abord par la Mairie pour voir Chenard qui avait plaidé le dossier Dubigeon devant le préfet au début de la semaine.

Comme d'habitude le préfet n'était pas là (il était parti à Paris voir Barre pour lui parler de son "désert économique"). Mais les syndicats ont obtenu une réunion au niveau départemental pour le 15 avril.

L'après-midi, le patron Savary faisait savoir que "vu la conjoncture actuelle" l'accord d'entreprise ne serait pas reconduit en 1977.

(Ça commence à devenir une manie du patronat, après les Chantiers de l'Atlantique, les ACB, Dubigeon, tout le monde suivra, vu le plan Barre...).

Suite à cela, la CGT proposa pour le vendredi 8, un vote sur les modes d'action à venir.

La CGT préconisait l'occupation totale de l'entreprise reconductible toutes les 24 heures à partir du 12 pour couler la production et emmerder le patron.

La CFDT, elle, de son côté, pensait que se renfermer dans la boîte (alors que la baisse de production était déjà sensible vue la décision du patron de retarder de plusieurs mois la livraison des 3 derniers transports de produits chimiques) était nocif à l'action et préconisait des actions diversifiées en direction des pouvoirs publics et du patronat nantais tout en rattachant la lutte avec les boîtes de la métallurgie locale et nationale pour la garantie de l'emploi et contre le plan Barre.

Enfin, 80 % du personnel était pour des actions diversifiées en dehors de l'entreprise et 20 % seulement pour l'occupation de la boîte.

Suite à ce vote, nous avons occupé la Chambre de Commerce le 5 avril et bu quelques bouteilles de champagne à la santé des patrons.

...

Jeudi 7 avril, re-manif de l'ensemble de la métallurgie nantaise. Peu de participation et peu d'action, il faudrait vraiment que ce genre d'action change pour obtenir quelque chose.

Pour les semaines à venir, d'autres actions. (pique-nique, etc) sont programmées..

Voilà la situation à l'heure actuelle chez Dubigeon. Il faut donc

s'attendre à des actions assez dures dans les semaines à venir, d'autant plus que les ACB, la SNIAS St Nazaire sont eux aussi en lutte et que d'autres boîtes vont sans doute suivre, soit pour des menaces sur l'emploi, soit pour la non-reconduction des accords d'entreprise.

Correspondant DUBIGEON

BRICAUD : 2 mois de GREVE

POUR UNE BRICOLE

Les travailleurs de chez BRICAUD (St Herblain) ont repris le travail mardi 12 avril après 9 semaines de grève.

Sur 5 travailleurs licenciés, 4 sont repris, le licenciement du délégué du personnel est maintenu.

une entreprise "familiale"

L'usine emploi 85 personnes : "on ne bosse pas sur plans, mais directement sur modèles, copie ou modification de matériels existants : bennes, plateaux, fourches, matériels pour manutention et travaux publics, etc... en sous-traitance pour différentes boîtes de la région, en particulier les ACB. C'est une entreprise familiale : BRICAUD, PDG, Madame BRICAUD, chef du personnel, le fils technicien commercial, la fille, aide-comptable, la brû, employée. Depuis que le syndicalisme s'est implanté dans l'entreprise le patron a cherché la bagarre. Là est l'origine de la grève".

Janvier 1976. La CFDT s'implante. Tous les candidats aux élections de délégués sont licenciés. Ils sont réintégrés un peu plus tard sur interven-

tion de l'inspection du travail. Salicou, l'inspecteur du travail, qui fait à cette date son boulot correctement, est candidat aux municipales 77 à Nantes sur la liste d'Union de la Gauche (PS). Le dossier est donc depuis quelques temps entre les mains d'un autre inspecteur, un certain Dannot, qui, d'après les travailleurs est beaucoup plus conciliant avec le patron.

la bricole

Février 77. Un chef de groupe fouille le coffre à outils d'un ouvrier, il trouve un trépied, fabriqué à temps perdu avec des débris de ferraille. Valeur : 10,00 F. Sanction : licenciement.

Il faut savoir que la "bricole" est une pratique courante dans la métallurgie nantaise, les travailleurs récupérant une partie du vol patronal sur le salaire en réparant des pièces de machine à laver, leur moteur de voiture, en faisant pour une fois un travail utile. C'est vrai partout : un jeune sociologue hongrois devenu fraiseur dans une usine de ce pays, et condamné à la prison pour contestation, a très bien décrit dans un livre (- Ouvrier dans les pays de l'Est : salaire aux pièces -) le sens de ce qu'on appelle aussi la "perruque".

.../...

Quoiqu'il en soit, chez Bricaud, les délégués, pour qui la bricole, d'accord c'est une faute, mais sans gravité, protestent. Comme dit l'un d'entre eux : "La sanction, licenciement, est sans rapport avec la faute, d'autant qu'avec le chômage qu'il y a actuellement, pour un ouvrier, le licenciement c'est la peine capitale !"

Que fait alors Bricaud ?

Il licencie 4 militants syndicaux, ouvriers de la mécanique, dont le délégué du personnel.

Le patron déclare avoir été injurié, menacé ; il parle d'un "coup de boule" et d'une corde autour du cou d'un contre-maitre.

Pour les ouvriers, l'affaire du trépiéd et les 4 licenciements de militants s'inscrivent dans un plan de provocation patronale.

La section CFDT de chez Bricaud comprend 40 militants, et c'est à un licenciement collectif, visant à démantibuler la section qu'il faut s'attendre :

ne dit-on pas que Bricaud lorgne des terrains du côté de Guémené pour y installer une nouvelle usine, peut-être au nom d'un de ses cadres.

Il pourrait alors, d'un côté, procéder à un licenciement économique à St Herblain, et de l'autre côté, sous une ficelle juridique quelconque, empocher 2 millions 5 par emploi créé, à titre de primes pour le développement économique à Guémené.

En même temps, salaires plus bas, et 40 "gêneurs" syndicaux supprimés.

la Grève

La réaction des ouvriers, malgré leur petit nombre a été dure.

Tous en grève pendant 7 semaines, seuls restent au travail la famille Bricaud au grand complet, les cadres, un chien et les intérimaires.

Encore faut-il ajouter que les intérimaires ont d'abord refusé de travailler, de briser la grève : mais Bricaud possède 50 % des actions de la boîte d'intérim, et celle-ci, comme par hasard, leur a laissé la "liberté" du choix entre la reprise du boulot ou la porte...

Les travailleurs ont multiplié les collectes ; certaines avec un bon succès : 5 000,00 F, chez Carnaud, par exemple.

D'autres, sans succès par suite de division syndicale : 300,00 F chez Brissonneau, où, d'après les travailleurs de chez Bricaud, seule la CFDT appuyait la collecte, la CGT s'abstenant.

Les mairies de gauche de Nantes, St Herblain, Couéron, ont donné de l'argent et fait des communiqués de soutien, Jean Marc Ayrault, nouveau maire de Saint Herblain, se déplaçant chez Bricaud le lendemain de son élection.

Enfin, le contact s'est établi sur la fin, avec les Paysans-Travailleurs, qui en ont pris l'initiative.

Des équipes de grévistes se sont rendus chez les paysans où ils ont pu donner des informations sur le conflit, observer la condition des paysans, et récupérer des produits agricoles à très bas prix : oeufs, lait, carottes, etc...

Enquête Libération

BONNES FEUILLES

Les feuilles mortes, se ramassent à l'APL

TROUVÉ DANS LE BOUQUIN de M. GRIMAUD (prefet de police de Paris en 68)

intitulé "en MAI FINIR CE QU'IL TE PLAIT" (En mai 68, c'est bon ça, coco !)



Les coups que portent les policiers sont « le substitut de la mort qu'ils n'ont pas le droit de donner » (II??)

encore un flic maso plus y cogne plus il se fait mal ?

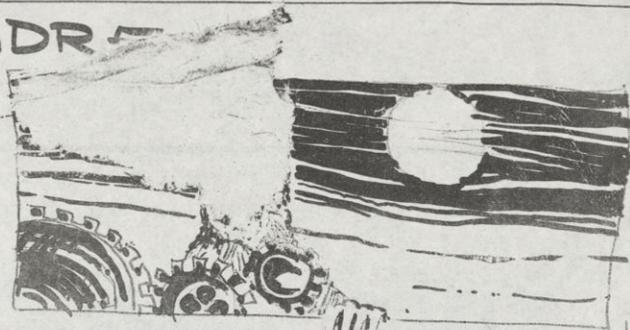
«frapper un manifestant tombé a terre c'est se frapper soi même en

apparaissant sous un jour qui atteint toute la fonction policière »

on croit rêver !

AUX FORGES DE BASSE INDR

LE TRAVAIL DE NUIT : LA MORT LENTE



Conflit à la Société des Forges de BASSE INDR, depuis trois mois sur les conditions de travail de nuit.

Sur 2 000 travailleurs que comptent les Forges, 630 environ, travaillent soit en 3 x 8, soit en 4 x 8.

- Les 3 x 8 c'est :

1 semaine du matin : 6 h - 14 h ;
1 semaine de nuit : 22 h - 6 h ;
1 semaine d'après-midi : 14 h - 22 h.

Le dimanche est régulièrement en repos et les ouvriers ont un jour de repos en milieu de semaine, à tour de rôle. Par conséquent, il est rare d'avoir deux jours de repos consécutifs.

- Les 4 x 8 c'est :

6 jours du matin, 2 jours en repos ;
6 jours de nuit, 2 jours en repos ;
6 jours d'après-midi, 2 jours de repos.

Les 4 x 8 ont donc toujours 2 jours de repos consécutifs, mais ils sont décalés d'un jour toutes les semaines, ce qui donne :

6 dimanches travaillés sur 8,
1 week-end complet (samedi et dimanche) sur 8.

travail de nuit = esclavage

Depuis très longtemps, aux Forges, on travaille la nuit. Certains ouvriers totalisent 25 ans, 30 ans en 3 x 8 ou 4 x 8.

La semaine de nuit est vomie par tous les ouvriers, car c'est une atteinte à la santé, à la vie familiale, à la vie sociale.

atteinte à la santé

Le travail de nuit contrevient aux lois normales de la physiologie particulièrement en ce qui concerne l'inversion de la température, plus basse la nuit que le jour. La température du corps plus basse la nuit que le jour empêche une bonne fixation de l'attention, et de s'adapter au rythme nouveau.

Cela entrave aussi un déséquilibre nerveux et physique. 71 % des travailleurs en 4 x 8 souffrent de maladies nerveuses. 44 % ont des troubles gastriques. 18 % pour ceux qui travaillent en journée normale.

Enfin, la fatigue accumulée la nuit et la perte de sommeil ne se récupèrent pas entièrement ; aussi beaucoup prennent des excitants pour tenir le coup lors du travail de nuit, des hypnotiques pour pouvoir dormir le jour.

Jusqu'à ce que la dépression arrive. Avec ça, Simone Veil s'étonne de la consommation des excitants et des calmants.

Sans compter toutes les difficultés pour pouvoir dormir le jour ; surtout causées par le bruit dû aux voitures, aux enfants qui jouent, appartements non insonorisés en H.L.M.

atteinte à la vie familiale

Quand le père ou la mère dort le jour, tout le monde doit se taire. Et c'est bien difficile pour les enfants, ce qui entraîne, colère, disputes, nervosité de tout le monde.

La réflexion des ouvriers est souvent celle-ci : "J'ai les nerfs à fleur de peau, et j'envoie tout le monde chier".

D'autre part, la vie de couple est perturbée, les loisirs n'existent pas. Pas question de dormir le soir, et le dimanche il faut aller travailler.

atteinte à la vie sociale

Avec le travail en 3 x 8 et 4 x 8, aucune vie sociale n'est possible. Que ce soit au niveau du sport, d'association, de syndicat ou politique.

Pas question de voir la télé, on ne peut jamais voir la fin d'un film, etc...

C'est contre cette vie de dingue que les ouvriers des Forges se battent depuis trois mois.

.../...

FORGES de BASSE Indre (suite)

Deux revendications ont été déposées :

- Une nuit payée dans son lit après cinq nuits ;

- Une majoration égale pour tous.

L'action & les problèmes posés

L'action a d'abord commencé par deux nuits de grève complète ; elle continue à l'heure actuelle par 1 heure de grève en fin de poste chaque nuit.

Cette dernière forme d'action permet de perdre peu d'argent mais par contre fait très mal à la Direction.



Celle-ci a fait des propositions, mais rien pour 77, tout en 78, plan Barre oblige.

Ce conflit n'est pas très connu, et la popularisation du conflit doit être une des principales préoccupations des travailleurs. Car faire grève la nuit, ça ne se voit pas et ça ne fait pas de bruit.

Le problème de la démocratie est une des difficultés dans ce conflit, car il est très difficile de réunir tous les travailleurs avec les 4x8 et 3x8. Enfin, se pose le problème de la liaison avec les autres luttes sur les conditions de travail.

(A Fos, plusieurs usines ont fait grève le week-end de Pâques contre le travail posté). De la liaison avec les autres entreprises en lutte dans la région nantaise. Tous ces problèmes sont discutés dans l'usine afin d'y apporter les meilleures réponses possibles.

(A suivre)

Correspondance APL

EN MARGE DES GRÈVES :

CHATEAUBRIANT : COMMANDO OUVRIERS-PAYSANS
Pour soutenir un transporteur de l'entreprise Dalmont.

Le 1er avril, Christian TRAVAUX, de TEILLE, qui travaille depuis onze jours dans l'entreprise, a un accident près d'Ancenis, à la suite d'une défection mécanique de la direction de son camion.

Revenu de l'hôpital, il ne retrouve pas le camion que DALMONT a récupéré ainsi que les effets personnels du chauffeur accidenté et ses clefs de voiture.

Altercation entre le patron et son ouvrier qui exige de récupérer ses affaires... et reçoit une volée de coups de poing : il porte plainte pour vol et pour coups et blessures. Le jeudi, Christian TRAVAUX, qui a fini par récupérer ses affaires envoie un garagiste pour emmener sa voiture.

UNE ACTION OUVRIERS PAYSANS

Le patron s'y oppose, déclarant que "le véhicule personnel du chauffeur lui sert de garantie pour le paiement des frais de l'accident."
Il menace le garagiste.

Vendredi soir, à l'heure de dîner, un groupe de 20 personnes, composé d'ouvriers du coin et de paysans-travailleurs, se rend chez Dalmont et amène la voiture sur une remorque. DALMONT va-t-il porter plainte pour vol ?

A signaler : C. TRAVAUX habite TEILLE. C'est à quelques km de Mésanger. Le hasard a voulu que cette action ait lieu quelques semaines avant que l'on reparle de l'affaire de MESANGER : le 21 avril, à 14 h au Tribunal de Nantes, le propriétaire de la pinsonnière, Jacqueline RETIER, est assignée par la famille PELLERIN, pour reprise abusive : elle n'exploite pas la ferme dont elle a fait expulser les fermiers !

Correspondance A.P.L.

CONFLIT BLM* SUR LES RÉDUCTIONS D'HORAIRES:

QUELQUES LEÇONS À TIRER



● Fin février, la direction de BLM annonçait une réduction d'horaire de 42 à 40 heures aux ateliers de chaudronnerie et d'alliage léger.

Les organisations syndicales CGT et CFDT ont contesté la nécessité de cette mesure, au moins dans l'immédiat.

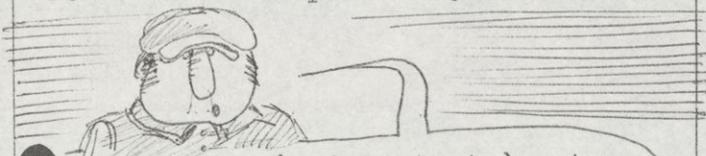
Un certain nombre de mesures (suppression des heures supplémentaires) dans toute l'entreprise, rapatriement du travail sous-traité, réalisation des travaux réclamés par le CHS....) auraient pu être prises.

Elles ont par ailleurs exprimé leur inquiétude sur l'avenir de BLM en fonction de l'évolution du marché de la construction navale et en fonction des orientations du trust EMPAIN-SCHNEIDER, propriétaire de BLM.

Plusieurs débrayages de l'ensemble du personnel et des travailleurs concernés ont eu lieu pour protester contre cette mesure et pour réclamer la réduction du temps de travail à 40 heures par semaine pour l'ensemble du personnel de BLM mais sans perte de salaire.

Les travailleurs concernés (et les organisations syndicales) réclamaient dans l'immédiat que la réduction d'horaires soit bloquée sur une journée par mois de façon à continuer de pouvoir utiliser les transports en commun de l'entreprise et à perdre moins de salaire, car en bloquant sur une journée, seules les heures supplémentaires d'une semaine par mois sautent.

Dans sa décision initiale, la direction répartissait la réduction d'horaire en fin de semaine, ce qui permettait aux travailleurs de la chaudronnerie et des rampes de bénéficier des transports 4 jours sur 5.



● Un point très important à noter, c'est finalement le refus des travailleurs de se battre sur la revendication des 40 Heures sans perte de

salaire.

L'argument que les travailleurs mettent en avant, c'est que cette revendication est nationale, qu'elle se heurte de plein fouet au plan Barre et que, par conséquent, ce n'est pas une lutte sur une seule entreprise, (même si c'est une lutte dure et longue) qui peut être victorieuse sur cette revendication.

Cela ne veut pas dire que le mécontentement n'est pas grand, ni que la démoralisation est totale, car les mêmes travailleurs étaient prêts à se battre sur la question des transports ; cet objectif là leur paraissait accessible.

Cette situation nous paraît importante à noter car on la retrouve dans pas mal d'entreprises.

En fait, les travailleurs ont parfaitement compris la situation : ils ont compris la nature générale du blocage patronal et du gouvernement, et que seul un mouvement national peut débloquer la situation.

Cela veut dire que la stratégie des confédérations est un échec complet.

Cette stratégie de harcèlement, lutte par lutte, dans chaque entreprise, appliquée dans les faits par la CGT (Cf. les chantiers de l'Atlantique à Saint-Nazaire) et la CFDT (Cf. les déclarations de Maire disant qu'il faut contourner l'obstacle du plan Barre) est non seulement inefficace, mais également démobilisatrice.

● Cela veut dire que le Plan Barre est en train de réussir puisque les travailleurs ne peuvent pas faire autrement que de l'admettre.

Et, s'il est en train de réussir, la faute en revient aux directions syndicales qui refusent d'adopter la seule stratégie de lutte efficace : une coordination des luttes permettant une mobilisation nationale et une contre offensive d'ensemble de la classe ouvrière.

En réalité les directions syndicales refusent un affrontement social avec le pouvoir car ce serait en même temps un affrontement politique qui placerait les partis de l'union de la gauche dans l'obligation de mettre le gouvernement en face de la pression populaire, c'est à dire dans une position très inconfortable.

Dans l'immédiat, cela place les révolutionnaires et la gauche ouvrière dans une situation difficile car il faut à la fois éviter la démobilité des travailleurs et obliger les directions confédérales à donner un cadre national à la mobilisation.

Il nous faut donc commencer à coordonner l'action au niveau où on le peut

(par exemple sur un plan local ou départemental) de façon à faire pression au niveau national mais en évitant que la lutte se développe et se durcisse trop vite car un mouvement coordonné au niveau local, s'il ne se raccorde pas à une mobilisation nationale ne peut qu'aller à un échec grave (du genre "La Rochelle" l'an dernier).

Correspondance "Vent de la Zone"

C.S.F. : LA SÉCURITÉ SOCIALE,

* Bri soneau Lotz Marine

POUR NOUS, USAGERS, QUE VEUT ELLE DIRE ?

Faire la queue pendant des heures aux caisses.

Attendre trois semaines ou un mois, ou plus, pour être remboursés.

Refaire des dossiers qui ne sont jamais complets (accident de travail, maladie professionnelle).

QU'ENTEND-ON ET QUE VOIT-ON DANS LES JOURNAUX : DEFICIT DE LA S. S.

Qui est responsable ?

Attendrons-nous sans rien dire la diminution des remboursements à 50 % ?

DEJA UN DECRET MIS EN APPLICATION EN MARS 1977.

Il diminue de 10 % le remboursement des cures thermales, des masseurs, des ambulances, de certains médicaments...

En même temps, les cotisations ouvrières sont passées : de 6,50 % en 1974 à 7,25 % au 1er janvier 1976, pour arriver à 7,95 % au 1er octobre 1976 avec le plan Barre.

AVEC LA C. S. F. rejoignez le combat pour une SÉCURITÉ SOCIALE DE PROGRES.

Réunion d'information la mardi 19 avril à 20 H 30 au Sillon de Bretagne Saint-Herblain.

RENOYEUR DE LIVRETS :

BAUGE,

"Contrairement aux conclusions déposées par l'avocat qui a repris les attendus du tribunal de Béziers, à savoir qu'il y a contradiction entre la loi française sur l'objection de conscience et la convention Européenne des Droits de l'homme (signée par la France en 1973), le Tribunal de Saumur n'a pas reconnu explicitement cette contradiction et a précisé que l'on ne peut devenir objecteur qu'en temps prévu par la loi, le verdict est donc le suivant :

CONDAMNE SANS PEINE AUX DEPENS.

Les juges ont suivi le procureur qui a dit : "Je rends hommage à votre humanité, mais une déclaration de culpabilité".

C'est le premier verdict aussi modéré pour le moment. Espérons qu'il contribuera à faire évoluer le statut d'objecteur.

La loi prévoit bien qu'un objecteur puisse dans les dix ans qui suivent son service civil faire un service militaire, mais elle a "oublié" l'inverse !"

(...)

*1... Mais il y a une loi... je ne demande ni peine d'amende ni de prison, mais....

RENVOIS DE PAPIERS MILITAIRES



Les raisons qui m'ont amené à m'associer à un renvoi des papiers militaires sont de deux ordres :

1 - Soutien aux militants anti-militaristes, quels qu'ils soient (soldats, syndicalistes, objecteurs, insoumis...), en demandant collectivement l'abolition des TPGA, de la Cour de Sécurité de l'Etat et des ordonnances de 59.

Pour qu'une action de ce genre ait le maximum d'efficacité, il me paraît nécessaire que le renvoi soit un acte collectif et non individuel (on n'apporte pas un soutien simplement pour se donner bonne conscience...)

Il serait souhaitable également qu'il s'accompagne d'une large information, notamment auprès des jeunes et de la classe ouvrière : tant qu'elle n'aura pas une base populaire, la lutte contre l'armée bourgeoise restera toujours vulnérable...

2 - La nécessité de lutter pratiquement (autrement qu'en paroles) en vue de la destruction radicale de l'armée bourgeoise, en raison de rôle répressif.

(...)

Le renvoi des papiers militaires n'est donc pas une simple action humaniste : c'est un acte qui s'inscrit dans une lutte quotidienne contre le capitalisme, qui se relie objectivement aux luttes des ouvriers et des paysans, aux luttes des femmes, aux luttes des minorités nationales contre l'Etat bourgeois (Basques, Bretons, Corses...) et aux luttes des peuples du Tiers Monde.

Cette liaison des luttes n'est sans doute pas évidente pour tout le monde : ainsi nombre de militants révolutionnaires, marxistes-léninistes même, déclarent lutter contre l'armée bourgeoise, mais pratiquement ne participent à aucune lutte... Cette absence semble être motivée par deux arguments :

Les seules luttes sérieuses contre l'armée seraient celles menées "de l'intérieur" par les comités de soldats : cette position me paraît être dogmatique, car elle oppose mécaniquement les deux types de luttes, internes et externes (objection, insoumission) alors que le problème serait de les coordonner, ces luttes étant complémentaires.

Si les luttes externes présentent le danger de favoriser l'instauration d'une armée de métier, les luttes internes elles, sont facilement récupérables par la bourgeoisie réformatrice : exemple de la Hollande...

L'armée bourgeoise actuelle aurait un aspect de "défense nationale", aspect qui est affaibli par les luttes externes...
(...)

Un renvoyeur

PROCHAIN PROCÈS

DE RENVOYEUR DE LIVRET

nantes, vendredi 24 avril
PALAIS DE JUSTICE 14h

N'étant pas passé le 30 mars et la justice n'oubliant pas son travail répressif, j'ai donc reçu une autre convocation.

Je rappelle mes motivations :
au départ elles ont été les mêmes que celles des camarades récemment jugés, c'est à dire soutien aux syndicats de bidasses, contre les répressions militaires, cour de sûreté de l'état etc..

Aujourd'hui et demain, il faudra aller plus loin et changer de cap en refusant l'armée, ne plus se battre pour demander une mort plus démocratique, un droit dans une tombe, car demander ces droits c'est reconnaître la militarisation de la société.

Je n'irai pas plus loin dans mes pensées et ne jetterai pas la pierre aux camarades qui comme moi

luttent contre ce système quelles que soient leurs motivations, je veux seulement exprimer ce que je ressens.

Je ne comprends pas que pendant cinq ans "le citoyen" qui a renvoyé ses papiers militaires n'ait pas le

droit de voter ni d'exercer des fonctions publiques ni de témoigner en justice ... tandis que d'autres qui ont torturé et donné volontairement la mort en Algérie et autres pays, sont revenus parés de médailles et de décorations.

BADIER Dominique ouvrier métallo

CHANTIER DU CINEMA GAUMONT :

entreprise C.L.C.N
entreprise PIRATE
et prospère

1 - CONDITIONS DE VIE / - en déplacement.

Pas de chambres d'hôtel mais un bungalow à 4 kms.

Répas au bungalow en 1 H ¼ pendant 4 mois; A 4 km à toute bringue il faut le faire - les ulcères plus tard.

2 - RECRUTEMENT SUR PLACE /

Tout le monde a droit au travail.

Sur le boulot, étrangers, français, nous sommes tous des travailleurs, face à des patrons et à leurs chefs de chantiers.

Mais pour les patrons et leurs chefs, les étrangers : c'est plus facile à dresser, plus facile à baser.

Ils ignorent la loi, ils sont inorganisés - pas de syndicat.

AU GAUMONT

Une vingtaine d'ouvriers : dix nationalités :

Portugais, Italiens, Yougoslaves, Marocains, Algériens, Tunisiens, Camerounais. Enfin : Bretons, Basques, Français.

bonjour bon dia labès salam
dabradan mont da ra bon giorno
.. tout cela c'est bonjour..

3 - HORAIRES /

A Nantes et en Loire-Atlantique 16 000 chômeurs.

Au Gaumont : course aux heures supplémentaires.

CONTRE LA LOI

Plus de 52 Heures par semaine pour certains ; plus de 576 Heures (48 x 12) en 12 semaines pour certains.

Ces infractions sont punies en correctionnelle !!!!!

Travail samedi, dimanche.

4 - SECURITE /

En Loire-Atlantique : 4 morts déjà en 77 dans le bâtiment.

Au Gaumont (CLCN) : Travail en hauteur sur échaffaudage, sans protection, malgré plusieurs interventions de l'ingénieur de la sécurité.

Renseignement fournis par Mr Roulier ingénieur conseil en chef de la caisse régionale de la sécurité sociale.

MALGRE LA LOI

Au Gaumont CLCN : Le chef de chantier, à la suite d'un accident léger à l'oeil avec intervention du docteur oculiste, refuse de rédiger la déclaration d'accident.

5 - LICENCIEMENT /

MALGRE LA LOI

- code du travail - L 122-14-1

Le directeur de la CLCN téléphone à l'inspecteur du travail (Mr Tessier porte 207 - tour de Bretagne) " Je ne donne pas de lettre de licenciement avant 6 mois de travail".

Les ouvriers licenciés sans lettre de licenciement depuis le début de chantier ont beaucoup de mal à remplir leur dossier de chômeur à l'ANPE et à l'ASSEDIC.

Certains sont baisés par la volonté du patron. Ils vont rejoindre les chômeurs sans indemnités, 40 chômeurs sur 100.

BON DIA AMIGO

● Attention - ne quittez pas le chantier sans lettre de licenciement (code du travail L 122-14-1), vous n'êtes pas sûr de trouver du travail aussitôt.

● Attention - sans lettre de licenciement vous aurez du mal à vous inscrire au chômage à l'ANPE, à l'ASSEDIC,

- Attention - vous avez droit :
 - au licenciement pour fin de chantier ;
 - au licenciement économique ;
 - au chômage à 90 %.

ATTENTION

Sur le chantier du cinéma Gaumont, la plupart des ouvriers de CLCN de Rouen ont quitté le chantier, sans lettre de licenciement, pas de boulot, ils sont baisés.

- François ne voulait pas quitter le chantier sans lettre de licenciement.

- Allio l'a balancé.

- François a vu l'inspecteur du travail qui lui a remis le texte de la loi et lui a dit de retourner au chantier.

- Allio l'a de nouveau balancé, malgré la loi.

- Allio avec l'accord de Pain à refusé de signer l'ordre de quitter le chantier.

- François a de nouveau vu l'inspecteur du travail Mr Tessier (Porte 207 tour de Bretagne), c'est votre inspecteur.

Le comptable de CLCN, Lebourg, le directeur général de CLCN de Rouen refusent par téléphone la lettre de licenciement MALGRE LA LOI.

Puis, ils acceptent poussés par l'inspecteur.

Ensuite, le directeur interdit à François de retourner sur le chantier.

Et il refuse de le payer jusqu'à réception de la lettre recommandée de licenciement MALGRE LA LOI.

François est baisé de 5 jours de paie : 50.000A.F.

FRANCOIS ET LES AUTRES ONT ETE BAISES, TOI AUSSI TU PEUX ETRE BAISE.

POUR DEVENIR GARDIEN DE LA PAIX

RENNES : Deux concours pour le recrutement de gardiens de la paix de la Police Nationale auront lieu les 21 septembre et 9 novembre 1977.

L'ARMEE DE L'AIR CHERCHE DES FEMMES

NANTES : L'Armée de l'Air organise un recrutement de 150 spécialistes féminins, candidats au brevet élémentaire du 1er degré, dans la spécialité "secrétaire-dactylographe".

VRAIMENT ON SE FOUT DE TOUS LES TRAVAILLEURS PARTOUT.

LA DÉCULTURATION DES ENFANTS MAGHREBINS en france



Dans le cadre de sa lutte pour :

- permettre à toutes les ethnies d'avoir accès au 1/3 temps pour l'enseignement de leur langue maternelle ;
- obtenir des enseignants dans les langues d'origine ;
- éviter, en commun avec l'ensemble des "couches défavorisées", l'orientation vers les sections dépotaires (S. E. I. et S. E. S.)

Le GASPROM fait venir à Nantes un film réalisé par Mohand Ben Salama et Monique Martineau, en collaboration avec un collectif maghébin.

"A CLOCHE PIED SUR LES FRONTIERES"

"A CLOCHE-PIED SUR LES FRONTIÈRES"

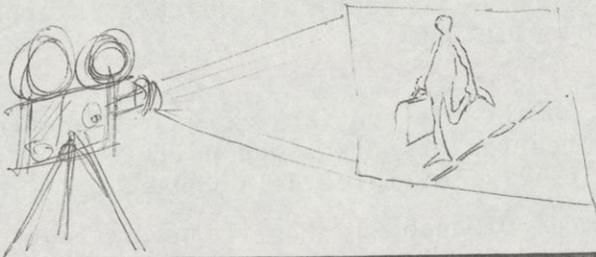
Ce film aborde le problème du tiraillement des adolescents maghébins entre deux cultures :

- la culture arabe, celle des exploités, vécue en ghetto dans les cités H. L. M. et à laquelle leurs familles se raccrochent pour ne pas perdre leur identité ;

- la culture française, dominante, véhiculée par l'école, la radio, la télévision.

Passant de l'une à l'autre sans transition, ces enfants ne se sentent à l'aise nulle part. En France comme dans leur pays d'origine, ils sont des émigrés.

Pour la plupart, d'ailleurs, le choix de rentrer ou non au Maghreb ne se posera pas : la sélection scolaire



les rejetant à 16 ans dans la "vie active" sans aucun bagage, ils deviendront comme leurs pères, manoeuvres ou chômeurs en France.

Ce film sera projeté aux lieux et heures suivants :

Maison de quartier des Dervallières : mercredi 20 avril à 14 heures.

Centre socio-culturel de la Pilotière : Mercredi 20 avril à 16 H 30.

Centre socio-culturel de la Bernardière Jeudi 21 avril à 14 Heures.

Centre socio-culturel du Sillon de Bretagne : Jeudi 21 avril à 20 H 45.

10 rue du Drac : Vendredi 22 avril à 14 heures.

Centre socio-culturel du Port Boyer : Mercredi 20 avril à 20 H 30.

Centre socio-culturel de la Boissière Vendredi 22 avril à 20 H 30.

Participation : 1 F. pour les enfants,
3 F. pour les adultes.

GASPROM

LE JEUDI 21 AVRIL A 21 HEURES

SALLE FRANCINE VASSE.

JAZZ

Excellent instrumentiste, capable de jouer aussi bien du saxophone ténor que du saxophone soprano, de la flûte, du hautbois, de la clarinette basse et du piano et aussi compositeur de talent SAM RIVERS, actuellement directeur du studio RIVBEA, foyer de la musique de jazz progressiste à New-York et du Harlem Ensemble, est un des musiciens les plus représentatifs de la musique noire américaine contemporaine.

Avec DAVE HOLLAND (contrebasse) et BARRY ALTSCHUL (batterie), musiciens qui au dernier référendum de la revue américaine Down Beat figurent parmi les meilleurs dans leur catégorie, SAM RIVERS a constitué un trio qui a apporté et apportera encore au jazz un souffle nouveau.

Prix des places : 20 F. location Hall de Lajartre, Passage Pommeraye.

LUNDI 25 AVRIL A 20 H 30 FACULTE

DE DROIT DE NANTES (grand amphi) .

Sous la direction d' ART BLAKEY un des grands maîtres de la batterie moderne, les JAZZ MESSENGERS se sont reconstitués sous la forme d'un sextet (saxophone ténor et alto, trompette, piano, contrebasse et batterie):

Du jazz direct, funky, où le swing est toujours présent.

Prix des places : 20,00 F. et 10,00 F. (étudiants et collectivités)
Réservation : Hall de Lajartre, Passage Pommeraye, Fuzz Disques 2 place de la Bourse et CROUS, activités culturelles 2 route de la Jonelière.



SAINT-NAZAIRE A.P.L. - SAINT-NAZAIRE A.P.L. - SAINT-NAZAIRE A.P.L. - SAINT-NAZ

MERCREDI 13 AVRIL à 18 h, sur le terre-plein de Penhoët une réunion publique des Conseils Municipaux de St-Nazaire-Trignac Montoir a eu lieu.

La C.G.T. avait appelé à un débrayage lors de cette occasion. Des représentants de l'U.D.B., du P.S.U. P.C, P.S. ont tenu leur discours.

La séance a été close par un discours de Mr Le Corre, Conseiller Général communiste de L-A.

Les préoccupations dominantes dans ces interventions étaient le chômage partiel aux Chantiers de l'Atlantique et la défense de l'emploi dans le département.

oOoOoOoOoOoOoOo

PLUIDOR-SAVENAY.- 2ÈME MOIS DE GRÈVE.

Les 9 travailleurs de l'entreprise PLUIDOR entament maintenant leur 6ème semaine de grève !.

- Après la rencontre le 2 avril à l'Inspection du Travail où Mrs De PONCINS et PEYRICHOUT se sont "sauvés comme des voleurs",

- Après la rencontre des salariés de chez PLUIDOR à la mairie de Savenay le mercredi 6 avril,

- Après la rencontre du Maire de Savenay avec M. PEYRICHOUT, le jeudi 7 avril...

LA SITUATION A L'ENTREPRISE PLUIDOR EST TOUJOURS DANS L'IMPASSE

Pourtant jeudi matin M PEYRICHOUT était prêt à "arranger les choses"

Pourquoi la Direction s'obstine-t-elle à laisser durer le conflit, pour une revendication dérisoire : 1,00 franc d'augmentation pour tous, alors que les salaires vont de 1.600 à 2.000 francs par mois (1.971,44 net pour un chef d'équipe) !

Dans cette affaire, il semble que ce soit M DE PONCINS, déjà Directeur administratif de l'entreprise BELIN à Nantes, qui tire les ficelles !

Il n'a actuellement qu'un seul but : faire mourir l'entreprise PEYRICHOUT pour acheter à bas prix le brevet et faire construire le matériel dans son usine à Nantes.

Ainsi, pour lui, plus de problème à Savenay et plus de problème avec PEYRICHOUT : il aura tout gagné à bas prix.

Les salariés auront perdu leur emploi et Savenay aura encore plus de chômeurs !

C'est pourquoi nous appelons les organisations syndicales, politiques et familiales, ainsi que toutes la population de Savenay à se rassembler le MERCREDI 13 AVRIL à 18 HEURE devant la porte de l'entreprise PLUIDOR, pour apporter leur soutien.

Une information sera faite sur le conflit en cours.

Le personnel PLUIDOR

La Section Syndicale CFDT - Le Syndicat Chimie CFDT - La Section Syndicale Interprofessionnelle CFDT.

Un comité de soutien a été créé soutenu par toutes les organisations politiques, syndicales et familiales de savenay.

Samedi-Dimanche 16-17, ils organisent une vente de gateaux en soutien aux grévistes.

Ils font une permanence tous les soirs à 18 h

Pour les soutenir, aller dans le Bourg de Savenay chercher l'Entreprise "Pluie d'Or" Facile à trouver, Savenay, c'est petit.

oOoOoOoOoOoOoOoOoOo

**COMITÉ RÉGIONAL D'INFORMATION SUR LE NUCLEAIRE
COMITÉ D'ACTION ECOLOGIQUE DE SAINT-NAZAIRE.**

Mercredi dernier, une vingtaine de personnes étaient présentes à la réunion du C.R.I.N. et du Comité d'action écologique de Saint-Nazaire.

Les participants ont pu entendre le compte-rendu des réunions de coordination qui avaient regroupé, l'une divers comités de Bretagne, l'autre, les C.R.I.N. de Loire-Atlantique.

Il fut ensuite question des actions que pouvait entreprendre le groupe de Saint-Nazaire pour participer à la prochaine

fête du Pellerin.

En effet, le Comité d'Information sur le nucléaire du Pellerin, aidé par d'autres comités de la région, organise une fête, qui aura lieu le 8 MAI, dans la commune où l'EDF prévoit de construire une centrale nucléaire. Cette fête a pour but de

- Sensibiliser les populations voisines aux problèmes que pose ce type de centrale,

- Permettre à ceux qui sont déjà sensibilisés de se regrouper.

Au programme : des stands d'information et de réflexion, et des débats, mais aussi tout ce qui contribuera à faire de cette manifestation une fête (un coin de jeux pour les enfants, beaucoup de musique, etc....)

Ceux que ce projet intéresse peuvent venir à la prochaine réunion de travail du Comité, qui aura lieu à la

M.J.E.P. MERCREDI 27 AVRIL À
20 H 30 .

FACE AUX ÉVÉNEMENTS DU ZAÏRE, L'UNION PACIFISTE COMMUNIQUE :

La position du Président de la République est la suite logique de la politique menée par la France dans la fabrication et la vente des armes, (nous sommes les premiers fournisseurs par habitant) avec la complicité tacite d'un fort pourcentage de la population et de l'ensemble du parlement.

Cette intervention renforce sa conviction que les armées sont toujours au service des puissances économiques, toujours prêtes à employer n'importe quel moyen pour maintenir les privilèges de leurs dirigeants.

Qu'il nous soit permis aussi de constater que pour une oeuvre de mort il aura fallu très peu de temps pour trouver les moyens de transport nécessaires, alors qu'il n'y a pas si longtemps des tonnes et des tonnes de ravitaillement se sont perdues sur les quais de débarquement africains faute de transport. Il est vrai que c'eut été pour faire oeuvre de vie !

Pour la Section de l'Union Pacifiste de Saint-Nazaire

Le Président : CHAUMANEL Jean - 71, Rue Marcel Sembat.
44600 - SAINT-NAZAIRE.

PROGRAMME M. J. E. P.

THÉÂTRE

JEUDI 21 AVRIL - 21 h : "Mémoire d'un monde à naître" par La Nouvelle Chimère.
En collaboration avec le C.C.P.

SAMEDI 23 AVRIL 21 h : "La Planète des Sages" - L'école vue par ceux qui la font et ceux qui y vont.

CAFÉ-THÉÂTRE "L'OUVRE BOÎTE"

VENDREDI 22 à 21 h : "Yves Albert"

DU LUNDI 18 AU JEUDI 28 AVRIL : EXPOSITION : Le Nucléaire.
Une exposition qui montre les dangers que représente l'installation d'une Centrale au Pellerin, et qui propose d'autres solutions en matière d'énergie

LUNDI 19 à 21 h : CONFÉRENCE avec le Père BOUE sur le ZEN.

LE CHÔMAGE À ST-NAZAIRE. TROIS AFFAIRES EN COURS.

1) Pourquoi des ouvriers dénoncent la création d'une entreprise.

Les carénateurs travaillent à sabler, gratter, peindre les coques et les cuves de navires. Ils travaillent dans plusieurs petites boîtes et sont employés par exemple aux AFO.

Les carénateurs dénoncent la création envisagée d'une nouvelle boîte de carénage, parce que c'est louche. En "créant de l'emploi", les patrons touchent des millions, mais il est probable qu'une telle boîte ne durerait que quelques mois, juste le temps d'empocher la subvention.

Car il y a beaucoup de chômage dans le carénage. Et les carénateurs sont très qualifiés et à même de répondre à la charge de travail existante.

Alors est-ce pour couler une autre boîte de carénage ??

De toute façon, c'est les travailleurs qui en feraient les frais. C'est pourquoi mardi 5 les carénateurs ont quitté le travail à 10 heures pour aller manifester à la sous-Préfecture.

2) Nouvelle tentative de licenciement aux A.F.O. ?

Après la tentative de licencier 130 salariés sous couvert de "formation professionnelle", il y a du nouveau. Le gouvernement et le P.D.G. des A.F.O. envisagent de fusionner Dubigeon et les A.F.O. pour répartir la charge de travail entre les établissements.

Dubigeon serait séparé en deux sociétés

- Construction navale à Nantes (actuellement en chômage partiel)

- Réparation navale à Rouen (1100 salariés), Le Havre (300), Dieppe (100) qui fusionnerait avec les trois établissements des A.F.O. : Brest (800) St-Nazaire (650) Donges (100).

Pour les syndicats (C.G.T.-C.F.D.T) :

"Ce projet est une étape de la restructuration de la navale prévue au 7è plan, qui envisage le regroupement des Chantiers dans l'ensemble de la branche", donc de nouveaux licenciements.

3) Chômage partiel à la Mécanique de Montoir.

La fusion des Chantiers de l'Atlantique avec Alstom avait abouti à des "promesses" sur l'emploi.

Or, 1800 salariés vont être mis au chômage partiel pendant 26 journées d'ici septembre, compensées à moitié seulement. Les syndicats rappellent leurs revendications notamment la réduction de la semaine à 40h sans perte de salaire et le droit à la pré-retraite pour tous à 58 ans. Les travailleurs vont agir, mais dans des conditions difficiles.

APL ST NAZAIRE

Combat non-Violent est paru de justesse !

COMBAT NON VIOLENT

Puisque les locaux du journal ont été pour la deuxième fois perquisitionnés.

En effet, deux sombres individus appartenant à la Rédaction du Journal sont inculpés dans l'affaire du vol de 60 kg de documents à la NERSA - EDF.

Combat Non Violent publie une liste d'adresses des entreprises et des centres administratifs concernés par la construction de SUPERPHENIX, ainsi que plusieurs documents échappés des mains d'E.D.F.

Dans ce numéro, des infos sur l'armée, l'activité des groupes non violents, un texte sur la fonction de l'orgasme selon la pensée de REICH.

COMBAT NON VIOLENT ; B.P. 26 ;
71800 LA CLAYETTE.

Vendu par abonnement de 75 à 150 F suivant les revenus, 50 F pour les authentiques fauchés, insoumis, objecteurs, taulards. Exemple gratuit sur demande.

ERRATUM

Page 12 du n° 181 (répression au C.E.T. de REZE), la lettre attribuée à tort au Proviseur, a pour auteur le directeur du C.E.T.

DANGERS & RISQUES

D'UNE CENTRALE NUCLEAIRE

Voici en quelques points les "informations" données par l'EDF en ce qui concerne les dangers des centrales nucléaires en fonctionnement normal.

L'EDF / - dit que les rejets sont peu importants et peu radio-actifs ;

- compare les effluents radio-actifs dus aux centrales, à l'irradiation naturelle ;

- ne parle que de l'irradiation externe en "oubliant" complètement l'irradiation interne.



- ne tient pas compte de la concentration des éléments radio-actifs tout au long de la chaîne alimentaire, concentration qui menace directement l'homme qui en est le maillon terminal.

QU'EN EST IL EN FAIT ?

POLLUTION RADIOACTIVE D'UNE CENTRALE

EN FONCTIONNEMENT NORMAL /

Les barreaux d'uranium sont entourés de leur gaine qui n'est pas étanche car son alliage est attaqué par la chaleur, les radiations... , ces gaines peuvent même être fissurées, les normes officielles en tolèrent 1 %.

Les neutrons mal contenus, produits par la matière fissible rendent radioactif le métal de la barrière.

Après cette barrière, on trouve le circuit primaire d'ont l'eau à très haute température attaque le métal contaminé, et donc se charge d'une partie des produits radio-actifs.

Cet ensemble est contenu dans une enceinte dite "de confinement".

L'eau du circuit primaire doit être retraitée périodiquement, ce retraitement, les fuites du circuit primaire, les différents produits et objets utilisés

... représentent pour 1 000 MWE entre 5 000 et 15 000 m³/AN d'effluents radio-actifs qui, traités et stockés donneront, selon le type de centrale de 400 à 2 000 fûts de béton.

Nous distinguerons les effluents liquides et les effluents gazeux.

LES EFFLUENTS GAZEUX SONT DE DEUX TYPES /

- Les effluents à vie brève (les gaz rares) se désintègrent beaucoup en quelques jours ; ils auront donc pendant ce temps une très grande activité.

On prévoit donc de les stocker 35 jours dans les cuves avant de les relâcher dans l'atmosphère, en Allemagne le délai est de 2 mois et demi.

- Les effluents à vie longue (tritium..) gardant une activité importante pendant très longtemps et peuvent remplacer les éléments naturels dans l'atmosphère et les chaînes alimentaires.

Leur danger tient surtout à leur grande capacité de concentration.

Malgré cela, certains sont rejetés directement dans l'atmosphère.



LES EFFLUENTS LIQUIDES /

Ils sont rejetés directement dans l'environnement, il s'agit surtout du tritium, du cobalt, du strontium... ces éléments se retrouvent dans les aliments que nous absorbons.

LA CONCENTRATION DES ELEMENTS RADIOACTIFS

UN "OUBLI" DE L'EDF /

En effet, l'EDF considère que la répartition des éléments radio-actifs dans l'atmosphère et les eaux est uniforme, et nie ainsi les résultats des expériences

qui montrent que les tissus de beaucoup d'espèce animales et végétales concentrent les radio-éléments.



Dans le milieu marin, alors que les radio-éléments sont supposés se diluer dans les eaux, on constate que pour le césium 144, le facteur de concentration dans le plancton est de 90 000 c'est à dire que à volume égal, le

plancton contiendra 90 000 fois plus de césium que l'eau de la mer.

Mais le plancton végétal n'est qu'un premier stade, suivent le plancton animal, les poissons, et enfin l'homme.

C'est ce qui se passa en 1959 près de Windscale où 25 000 Gallois, grands consommateurs de pain d'algue, furent exposés au niveau intestinal à des doses supérieures au maximum admis pour le groupe des "travailleurs de haut risque".

Ce problème existe aussi au niveau fluvial comme en témoignent les accidents du fleuve Colambia où du phosphore radioactif se concentrait 5 000 fois dans la chair des poissons.

Dans le milieu terrestre, les sols sont pollués par les retombées radioactives et par les eaux, la pollution radioactive atteint l'homme par l'eau de boisson et par les végétaux.

QU'EST-CE-QUE LA RADIOACTIVITE ? /

Les radioéléments se transforment spontanément en d'autres éléments en émettant différents rayonnements :

- les rayons γ sont très pénétrants mais peu ionisants ;
- les rayons α et β sont moins pénétrants mais très ionisants c'est à dire que sous leur effet, les atomes vont perdre ou capter des électrons.

Ces rayons ont des effets différents selon les tissus du corps humain.

Par exemple l'épiderme est un isolant pour les rayons α , ce qui signifie qu'une fois à l'intérieur du corps, ils en sont prisonniers et ionisent fortement les tissus avoisinants.

L'action des rayons ionisants sur le corps humain : Une irradiation de

700 rems sur l'ensemble du corps provoque la mort dans les semaines qui suivent comme on a pu le constater à la suite des explosions nucléaires au Japon.



Dans le cas de l'industrie nucléaire en fonctionnement normal, il ne s'agit pas de mort brutale, mais d'une série d'attaques pouvant induire des maladies mortelles (leucémie, cancer ...) ou des mutations génétiques indécélérables dans l'immédiat, mais dont les conséquences extrêmement graves peuvent se révéler dans plusieurs générations.

L'ASSIMILATION RADIOACTIVITE NATURELLE /

EFFLUENTS RADIOACTIFS : UNE ESCROQUERIE /

En effet, la radioactivité naturelle est à 80 % une irradiation externe et, s'il existe naturellement dans le corps humain des radio-éléments, ceux-ci sont en quantité très faible et répartis dans tout l'organisme.

Les effluents radioactifs de l'industrie nucléaire ont par contre, non seulement une action par irradiation externe mais surtout par contamination interne.

La contamination interne n'est pas uniforme ; on ne peut pas assimiler le corps humain à un appareil de mesure de radioactivité, car certains éléments radioactifs ont des propriétés chimiques très voisines d'éléments naturels et ils seront concentrés par certains organes critiques. Ainsi la thyroïde concentrera de l'iode radioactive, le tissu osseux du strontium..

Il est donc criminel de nier la différence radio-activité naturelle/effluents radio-actifs, la différence irradiation externe-contamination interne, la concentration des radio-éléments dans les organes critiques.

Mais, si la pollution radioactive est la plus dangereuse et la plus spécifique à l'industrie nucléaire, il y a aussi la pollution thermique qui existe déjà avec les autres types de centrales (fuel,

charbon...) mais qui est dans ce cas démultipliée.

Cette multiplication est due à l'augmentation de la production d'énergie, au regroupement dans un même site de plusieurs tranches, au rejet de chaleur proportionnellement beaucoup plus important pour une centrale nucléaire que pour une centrale classique.

Cette pollution thermique aura deux types d'effets sur les eaux des fleuves :

- un réchauffement bien supérieur aux quelques degrés prévus par l'EDF, car les eaux chaudes et froides se mélangent mal, réchauffement qui a pour conséquence une diminution de la quantité d'oxygène dissoute ; ce qui provoque, surtout dans un milieu déjà pollué, des modifications graves de la faune et de la flore ;

- de brusques changements de température des eaux rejetées, donc des eaux du fleuve en fonction du rythme de fonctionnement du réacteur.

En matière de modifications climatiques, on ne peut savoir qu'elles seront les effets sur un climat local des tours de refroidissement, du rejet quotidien de centaines de milliers de mètres cube de vapeur d'eau.

CONCLUSION /

On voit donc que malgré les déclarations triomphales et sécurisantes de l'EDF et du pouvoir, il existe de nombreux dangers dus aux centrales nucléaires dont chacun est déjà une raison suffisante pour s'opposer au programme électro-nucléaire.

CRIN

(à venir bientôt : la dernière partie de ce dossier NUCLEAIRE)

RASSEMBLEMENT
à CREYS-MALVILLE
(Isère)

SAMEDI
30
JUILLET

CONTRE LE SURREGENERATEUR

SUPERPHENIX : La clef de voute du programme électronucléaire, le nec plus ultra de la folie techno-fasciste.

Ce sera un rassemblement "debout", une réelle offensive contre Superphénix.

BUT : Récupération du site et destruction du maximum de matériel.

Il faudra énormément de monde, des dizaines de milliers, bien décidés à l'action.

AUTORÉDUCTION 15%

Pour informations sur la campagne d'autoréduction 15 % antinucléaire, s'adresser à Philippe CONNAN 37 rue des Rochettes 44300 NANTES.

Adresse du CRIN NANTES : 1 allée des Chardonnerets 44470 STE-LUCE (pour le carrier).

Pour contacter le CRIN REZE : Eric Dabirand, 8 impasse Guynemer 44400 REZE. tél : 75.06. 12.

Notez dès aujourd'hui sur votre agenda, à la date du 8 MAI: LA FETE AU PELLERIN .

Très très important ! à partir de 10 heures....

JEAN KERGRIST ET SA CENTRALE BALLADEUSE : un spectacle comique, instructif, troublant, angoissant même....

LE VENDREDI 22 AVRIL à 20 H

Salle municipale de BASSE-INDRE.
Entrée libre....



